



# Rezé à Gauche Toute

À Association Parents d'Elèves APECS Château Sud

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier sur la situation de l'école de Château Sud. Votre description correspond à une urgence sociale qui dépasse malheureusement le cadre de ces élections municipales.

Les éléments que vous soulevez concerneront le prochain Conseil Municipal qui sera élu après le 22 mars 2020. Si nous sommes élu.e.s, nous porterons le sujet de l'école de Château Sud comme une priorité à prendre en considération dès le nouveau mandat.

RàGT est intervenue en Conseil Municipal sur le sujet des écoles et des collèges notamment sur les saturations liées à l'arrivée de nouveaux élèves.

Ci-dessous notre intervention lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2016. RàGT s'était abstenue sur cette délibération.

*Les écoles élémentaires saturées de Rezé font les frais de votre manque d'anticipation des besoins, conséquences de votre politique d'attractivité que vous défendez haut et fort. Je rappelle par ailleurs que les problèmes surgissent aussi dans les collèges et les lycées dont celui de Rezé, en particulier l'accueil à la restauration scolaire !. Ne revenons pas sur l'extension du super U de la Galarnière et la fermeture de l'école maternelle ! On peut quand même s'interroger sur une vision à moyen et long terme qui met à mal les enfants et leurs enseignants, mais aussi tout le personnel qui accueille les enfants à des moments différents de la journée. La mixité sociale est un élément fondamental de lutte contre les ségrégations et inégalités sociales et nous devons aborder cette question très complexe avec humilité et pragmatisme. Votre réponse de bouger les lignes tel que vous le proposez nous semble insuffisante...*

La carte scolaire a de nouveau été modifiée pour la rentrée 2020, mais uniquement pour désengorger l'école Ouche Dinier.

Nous vous transmettons également ci-dessous un extrait de notre programme pour les élections municipales 2020. Cette partie correspond à nos engagements concernant l'école et relevant du domaine de compétence de la commune. RàGT est conscient qu'une scolarité dans de bonnes conditions est essentielle pour que les enfants puissent s'épanouir et aborder l'avenir sur de bonnes bases.

Les rythmes scolaires, les installations, le personnel périscolaire, et tous les éléments touchant à l'école nécessiteront un bilan en ce début de municipalité. Une mise à plat de la situation, avec la consultation de tous les intervenant.e.s et bien entendu les parents, sera nécessaire afin de répondre rapidement aux besoins de nos enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Rezé.

**Extrait du programme RAGT élections municipales 2020, page 23 :**

*...../ Pour l'école, l'Éducation nationale doit rester souveraine en matière de contenu d'enseignement. La municipalité, quant à elle, doit faire d'un accueil de qualité dans les écoles de la ville une priorité, et ce, en prenant en compte tous les temps que l'enfant passe dans l'école (temps de classe, mais aussi périscolaire et restauration scolaire).*

**Mesure phare**

**Avec un personnel d'encadrement périscolaire en nombre suffisant et formé à l'éducation de jeunes enfants, ce qui implique la création d'emplois pérennes dans ce domaine.**

*Nous proposons une évaluation et une réflexion sur l'opportunité de la gratuité du périscolaire.*

*– Dans des locaux appropriés. À la suite de la réflexion sur la modification des périmètres scolaires, la construction d'une nouvelle école sera à l'ordre du jour vu l'augmentation du nombre d'élèves à accueillir sur notre commune. Cela doit faire l'objet d'une concertation avec tous les usagers et usagers, enseignantes et enseignants, personnel communal, parents et enfants.*

*– En étant force de proposition d'activités culturelles, sportives, d'éducation à la citoyenneté et au développement durable pendant et hors temps de classe. Il est important aussi de se poser la question de la taille des écoles rezéennes : plusieurs d'entre elles se rapprochent de la taille d'un collège, ce qui a une incidence sur les conditions d'apprentissages des élèves, les conditions de travail du personnel enseignant et du personnel municipal, les accueils périscolaires, etc. Il est de la responsabilité municipale de permettre aux élèves de Rezé, quel que soit le quartier ou l'origine sociale, d'avoir des lieux d'apprentissage et d'émancipation les plus adaptés à leur réussite...../*

En vous remerciant pour votre implication en tant que parents.

RàGT va poursuivre son action pour que l'environnement scolaire puisse s'améliorer rapidement pour vos enfants, ainsi que pour tous les personnels enseignants et non enseignants.